

## Déclaration du SNUipp-FSU au CTSD du 21 juin 2018



Monsieur le Directeur Académique,

La deuxième phase de la carte scolaire se déroule ce matin et nous sommes inquiets pour la qualité du service public d'éducation dans notre département. En effet, lors de la première phase, nous vous avons alerté sur le nombre important de classes fermées dans le rural. Si nous nous félicitons de constater que le ministre avait pris conscience que les apprentissages sont plus aisés à 12 qu'à 28 ou 29 par classe, nous avons regretté que seules quelques écoles de REP bénéficient de cette mesure. Nous vous rappelons que pour le SNUipp-FSU, aucune classe ne devrait dépasser 25 élèves. Nous trouvons donc urgent de revoir les seuils à la baisse.

Il y a certes une baisse démographique qui ne nous échappe pas. Nous vous rappelons tout de même que 1800 élèves en moins sur 5 ans, c'est un élève par classe pour notre département.

Aussi, nous sommes très surpris que vous fassiez en « groupe école » 33 propositions de fermeture pour seulement 8 propositions d'ouverture ou de réouverture. Les écoles les plus touchées sont encore les écoles maternelles qui ont des seuils bien trop élevés et les écoles primaires.

Suite à la première phase, vous aviez en réserve une quinzaine de postes, le solde des ouvertures/fermetures devrait donc être plutôt en faveur des ouvertures lors de cette présente phase et c'est ce que nous attendons de cette instance. Même si nous savons que vous souhaitez garder quelques postes pour les mesures de rentrée, nous espérons vivement que vous allez permettre à des écoles de fonctionner dans de bonnes conditions.

Ainsi, en mars dernier, le SNUipp-FSU vous avait fait part d'une liste de postes « hors classe » qui permettrait aux écoles d'être moins en souffrance dans la gestion des élèves en difficultés.

Nous avons aussi évoqué la problématique des ULIS où de trop nombreux élèves après leur cursus à l'école n'ont pas forcément de place pour poursuivre cette scolarité en collège et malheureusement encore moins au lycée.

Plus globalement, le nombre d'élèves qui posent de gros problèmes dans les écoles est de plus en plus grand. Les équipes sont démunies et ne trouvent pas de réponses appropriées pour répondre à ce type de difficulté. Nous faisons ce constat depuis plusieurs années et pourtant rien n'évolue. Les structures comme l'ITEP sont complètes et les actions avec les partenaires sociaux ou médicaux sont très lentes et n'aboutissent pas toujours. Le SNUipp-FSU souhaite qu'une réflexion collective soit menée pour résoudre ces situations qui sont autant destructrices pour les équipes que pour les élèves concernés.

Nous avons fait la demande lors du groupe écoles que nous soit présenté ce jour un point plus complet sur l'évolution de l'école privée.

Nous avons l'habitude d'obtenir précisément les effectifs et le taux d'encadrement des écoles privées quand une école publique du secteur était victime d'une mesure de carte scolaire.

Nous estimons que le service public n'a pas le même traitement que l'école privée. Celle-ci a les moyens d'accueillir les TPS, elle choisit librement ses rythmes scolaires, elle peut organiser des aménagements pour bénéficier de pont (comme à l'ascension), elle se débarrasse plutôt facilement des élèves qui posent des problèmes de tous ordres. Le SNUipp-FSU souhaiterait que les écoles publiques soient traitées avec le même égard.

Enfin, nous souhaitons saluer les efforts entrepris pour remédier au récurrent problème de remplacement. La création de 27 postes depuis 2016 montre les effets positifs sur la qualité du

remplacement. Vous nous direz que tout n'est pas lié aux moyens, mais on peut dire pour le moins que ces créations ont bien arrangé la situation.

Vous pouvez donc constater que nous savons reconnaître les mesures qui améliorent la qualité du service public dans notre département et nous souhaiterions donc écrire ce soir un compte rendu de CTSD qui se félicite de toutes les mesures d'ouverture et de non-fermeture que vous prendrez aujourd'hui.